

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU SEANCE DU 06 JUILLET 2020

En exercice :

19 membres

Présent(s): 16 Excusé(s): 3 Pouvoir(s): 2 Absent(s): 0 Le six juillet deux mille vingt à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Champdieu, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Patrice COUCHAUD, maire.

Les membres présents en séance :

Patrice COUCHAUD, Jeanne MAILLARD, Yves CHAZAL, Frédéric DUFOUR, Patricia CHOMARAT, Evelyne SKORUPOWSKI, Alain CHEVET, Patrick MICHAUD, Marie-Noëlle THIOLLIER, Stéphane NIGON, Stéphanie SEON, Catherine RIVAL FOUBERT, David MASSACRIER, Camille DECOMBE, Mickaël MASSARO, Céline VACHERON

Le ou les membres excusé(s) :

Chantal MEDAL, Sabine GAUDIO, Pierre-Marie BROSSE

Le ou les membre(s) ayant donnés un pouvoir :

Chantal MEDAL à Patrice COUCHAUD, Sabine GAUDIO à Jeanne MAILLARD

Le ou les membres absent(s):

Secrétaire de séance : Madame Patricia CHOMARAT.

Adoption du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 8 juin 2020.

Finances

Restauration du Prieuré : demande de subvention pour l'étude de travaux Délibération n°2020-032-DE

Une architecte du patrimoine de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a été reçue le 24 juin. Une visite intéressante du centre bourg a été faite, et cette personne a apprécié le travail fait depuis une cinquantaine d'années sur notre édifice. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de voter pour faire une demande de subvention afin d'obtenir une aide à hauteur de 50 % de l'étude réalisée pour les travaux

d'investissement sur l'édifice classé Monument Historique : cette demande est votée et acceptée à l'unanimité.

Au cours de cette visite, il a été suggéré de faire une étude des peintures anciennes. Le cabinet RL & ASSOCIES a donc été sollicité pour faire une étude à ce sujet.

Administration générale

Travaux de réfection salle de la Forézienne et classe école maternelle : demande de subvention.

Délibération n°2020-033-DE

Dans la continuité des travaux effectués en 2019 sur le chauffage du Prieuré, une réfection de la salle de la Forézienne vient d'être réalisée.

Certains travaux ont été réalisés en interne par le personnel communal, notamment la mise aux normes de l'électricité, les sols minces par une entreprise pour 5 941,57 €, et la peinture par les membres de la Forézienne (2 265 €).

Une demande de subvention est votée à l'unanimité.

A savoir que les travaux de peinture ont été réalisés par la Forézienne.

Travaux de réfection de la classe 1 de l'école maternelle, dans les sanitaires et la couchette (pour un montant de 5 391 € HT). Le Conseil Municipal est consulté pour effectuer une demande d'aide au département, dans le cadre de la solidarité : cette demande est votée à l'unanimité

Finances

Remboursement repas de cantine. Délibération n°2020-034-DE

La cantine est gérée par la Mairie. Le paiement des repas ayant lieu lors de l'inscription des enfants, une délibération est votée à l'unanimité pour le remboursement des repas payés et non consommés des enfants partant en sixième, déménageant et/ou allant dans une autre école.

Administration générale

2020-035-DE : Désignation des membres de la commission communale des Impôts directs.

Nous devons proposer au service des impôts 24 membres (12 titulaires et 12 suppléants), afin qu'il puisse retenir 6 titulaires et 6 suppléants. Aménagement du parvis de l'église et du cloître : résultat de la commission d'appel d'offres

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 26 juin 2020 pour analyser les offres reçues pour les travaux d'aménagement du parvis de l'église et du cloître.

4 entreprises ont répondu à l'appel d'offres.

2 critères entrent en compte :

- Le critère technique à hauteur de 60 %
- Le critère prix à hauteur de 40 %
 C'est la société DURAND qui a été retenue, avec un estimatif de 57350,50 € HT.

Le début des travaux est prévu à l'automne. La durée prévue est de 4 semaines pour la préparation des travaux et de 6 semaines pour leur réalisation.

Questions diverses

David MASSACRIER fait un compte-rendu détaillé du dernier conseil d'école.

Il y aura 157 élèves à la rentrée prochaine

Un inventaire va être demandé afin d'avoir la liste précise du matériel déjà à disposition de l'école.

Mme MAILLARD et RIVAL-FOUBERT ont assisté au conseil d'administration de la MJC. Le bilan de la MJC est en progression cette année.

Du fait de la situation sanitaire, il y a cependant 50 % d'inscriptions en moins au CLSH par rapport à la fréquentation habituelle.

Fête patronale : au vu de la situation sanitaire, celle-ci est annulée et aucune animation ne sera proposée.

Mme CHOMARAT évoque la dernière réunion du 23 juin CMJ (Conseil Municipal des Jeunes). Les élections du futur CMJ sont prévues fin septembre.

Fin du Conseil Municipal à 21h05